REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - fraternité – Justice

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé de l'audit des comptes du Projet d'Amélioration de la résilience climatique des investissements du secteur de l'eau par des activités d'adaptation climatique appropriées pour les ressources pastorales et forestières dans le Sud de la Mauritanie (REVUWI) pour la période juillet 2025-mars 2027

N° du Projet : P-MR-EAZ-010
N° du Don : 5550155001001
Date d'émission :

1.La République Islamique de Mauritanie a reçu un Don du Fonds des Pays les Moins Avancés (FPMA), mise en œuvre par la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir les coûts du projet d'amélioration de la résilience climatique des investissements du secteur de l'eau par des activités d'adaptation climatique appropriées pour les ressources pastorales et forestières dans le Sud de la Mauritanie (REVUWI) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat relatif à «la réalisation de la mission d'audit des comptes du projet pour **la période juillet 2025-mars 2027**

2. L'objectif des services est de présenter une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice, ainsi que sur les fonds reçus et les dépenses effectuées au cours de la période **juillet 2025-mars 2027,** conformément aux états financiers du projet. Lors de la réalisation de l'audit, il importera tout particulièrement de s'assurer que :

(a) toutes les ressources extérieures ont été employées conformément aux dispositions de la lettre d'accord du don GEF, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.
(b) les biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de lettre d'accord de financement applicables.
(d) tous les dossiers, compte et écritures ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au projet. Il devrait exister des relations de correspondances évidentes entre les livres de compte et les rapports présentés à la BAD.
(e) le compte spécial a été tenu conformément aux dispositions de lettre d'accord de financement applicables.

(f) Les comptes du projet ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes comptables internationales pertinentes ; ils donnent une image fidèle de la situation financière du projet à chaque fin d'exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice.

Pour plus des détails sur la mission, se référer aux termes de références ci-dessous annexés

3. Il est prévu que les prestations s'étaleront sur une période de 5 jours pour un volume de travail de 15 hommes /Jours.

4. Les candidatures seront évaluées suivant la grille d'analyse ci –dessous :

Critère	Nature des missions	Barème	Max.	Total
a. Audit général	Missions d'audit général	3 points par mission, plafonné à 10 missions	30 pts	**30 points**
b. Expertise comptable	b.1 Missions d'expertise comptable au profit de projets, d'institutions internationales ou d'entités	3 points par mission, plafonné à 5 missions	15 pts	**35 points**

Critère	Nature des missions	Barème	Max.	Total
	publiques ou privées (financés par des bailleurs de fonds internationaux ou sur fonds propres)			
	b.2 Missions d'expertise comptable au profit de projets ou programmes de développement (financés par des bailleurs de fonds internationaux)	4 points par mission, plafonné à 5 missions	20 pts	
c. Audit de projets de développement	c.1 Missions d'audit des comptes de projets de développement (financés par des bailleurs de fonds internationaux), réalisées au cours des 10 dernières années	3 points par mission, plafonné à 5 missions	15 pts	**35 points**
	c.2 Missions d'audit des comptes de projets de développement financés par la BAD, réalisées en Mauritanie au cours des 10 dernières années.	2 points par mission, plafonné à 10 missions	20 pts	
		TOTAL	**100 points**	

5. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement invite les cabinets d'audit intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets d'audit doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

L'Autorité Contractante se réserve le droit de demander au Consultant retenu de justifier certains aspects de ses qualifications.

N.B : Ces références doivent obligatoirement être étayées par des attestations de bonne exécution des bénéficiaires, ainsi que par la page de garde et la signature du contrat de la référence.

6. Le contrat sera rémunéré au prix forfaitaire.

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

Le consultant sera recruté suivant la méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées directement sous plis fermés **en versions physique et électronique dont un original** , ou envoyer par mail, portant clairement la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé de l'audit des comptes du Projet REVUWI pour l'exercice juillet 2025—mars 2027** »à l'adresse indiquée ci-dessous, **au plus tard le 26/11/2026 à 14 heures** au **Projet REVUWI /Direction de l'Hydraulique/MHA** - Avenue : Unité Nationale, , Inghydsalah@hydraulique.gov.mr, smthieye@hydraulique.gov.mr, a.hafed@hydraulique.gov.mr , cheikhsidiyaa@yahoo.fr Tel:(+222) 4525 71 40/38578828, Nouakchott-Mauritanie,

Le Directeur de l'Hydraulique

Salah Dine BABAH